



L'Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert (EEEI)

Le Prix EEEI : édition 2021 Seconde édition

Les candidatures sont ouvertes !

Présentation du prix

Ce prix veut distinguer les études ou recherches les plus abouties afin de promouvoir la connaissance de l'expertise judiciaire en Europe par l'étude de son fonctionnement, des principes qui la gouvernent, de la jurisprudence rendue à son sujet et du cadre judiciaire dans lequel elle est utilisée, dans tous les pays de l'Union européenne.

À qui s'adresse le Prix EEEI ?

Sont éligibles les contributions scientifiques de toute nature (thèse, monographie, article, etc...), rédigées en anglais ou en français, ou dans toute autre langue que le Comité admettra pour une année donnée (ou le cas échéant traduit dans l'une de ces langues), et publiées dans les deux années précédentes.

Elles seront évaluées par le **Comité scientifique de l'EEEI** jusqu'au 17 août 2021, pour une remise de prix au cours de l'assemblée générale annuelle de l'EEEI qui se tiendra le 17 septembre 2021. L'auteur sera invité, à cette occasion, à faire une présentation (+/-20 min) de ses travaux.

Distinction : Le prix a un caractère honorifique. Il n'est en principe pas (encore) lié à l'attribution d'une somme d'argent. Néanmoins, dans l'hypothèse où le travail serait destiné à une publication, il pourra comporter une contribution financière destinée à faciliter celle-ci.

L'EEEI se réserve le droit de ne pas décerner le prix si les contributions recueillies ne permettent pas de distinguer un auteur.

Êtes-vous éligible ?

Sont éligibles les contributions rédigées en français ou en anglais, publiées exceptionnellement entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2020.

Retour sur l'édition 2020 du prix de l'EEEI :

Le 5 juin 2020 lors de l'assemblée générale annuelle, ont été primés (ex-aequo) **Cédric Chapelle** pour sa thèse de doctorat sur [L'expertise civile à l'épreuve des droits fondamentaux](#) et **Grégoire Dupont** pour son ouvrage sur la [Méthode pratique de valorisation d'immobilier commercial – Valeur locative & pas-de-porte.](#)

Participez

en envoyant entre le 5 janvier 2021 et le 1 juin 2021 une déclaration de candidature et une version électronique de la contribution présentée à Nathalie Sillon — **n.sillon@experts-institute.eu**, secrétaire de l'Institut ou encore, indirectement, en portant ce message à la connaissance de personnes susceptibles parmi votre réseau de contacts,

En savoir plus sur l'EEEI : <https://experts-institute.eu/>